



CODESRIA



CODESRIA

13

ème

Assemblée générale
General Assembly
Assembleia Geral
الجمع العام الثالث عشر

L'Afrique et les défis du XXIème siècle
Africa and the Challenges of the Twenty First Century
A África e os desafios do Século XXI

إفريقيا وتحديات القرن الواحد والعشرين

VERSION PROVISOIRE
NE PAS CITER

Migrations et question foncière

Mahamadou ZONGO
Université de Ouagadougou

5 - 9 / 12 / 2011

Rabat Maroc / Morocco

Migrations et question foncière

Mahamadou ZONGO

Les mouvements migratoires en Afrique, qu'ils soient internes ou internationaux, comportent une forte dimension rurale qui se justifie par la nature même des économies des pays (prépondérance du secteur primaire, faiblesse des secteurs secondaire et tertiaire). L'insertion socioprofessionnelle des populations migrantes dans les zones d'accueil reste dans ce contexte fortement liée à l'accès aux facteurs de production, dont principalement la terre. Or depuis l'époque coloniale, le foncier reste un domaine de confrontation entre les conceptions étatiques qui assignent à la terre une finalité essentiellement économique et celles des sociétés locales pour lesquelles la terre est certes un moyen de production mais constitue surtout un instrument de reproduction de la communauté. A ce titre, dans l'ensemble des pays de la sous-région, la terre a longtemps été considérée comme un patrimoine sacré et par conséquent inaliénable.

En dépit de sa volonté de contrôler la terre et de la soumettre aux impératifs du développement socioéconomique, l'Etat n'a pas pu imposer sa conception et sa logique du foncier au monde rural, laissant les normes et les règles «coutumières» organiser l'accès des migrants à la terre. Dans les zones d'accueil, les migrants ont donc accédé à la terre selon ces principes que les évolutions récentes (monétarisation de l'économie, pression foncière, résurgence de l'autochtonie, etc.) tendent à remettre en cause. Les mutations structurantes opérées de manière progressive dans ces zones de colonisation agricole portent à la fois sur les normes, les règles, leurs instances de contrôle mais aussi sur les questions de gouvernance et de citoyenneté. Les communications, issues de recherches empiriques, doivent permettre d'illustrer, à travers les dynamiques foncières, les mutations sociales et politiques en œuvre d'une part et d'autre part illustrer les rapports dialectiques entre Etat et sociétés.